

RNCP : 36257

Peintre en Bâtiment

Métier

Vous préparez des supports (lustrage), les applications de divers types de peintures, la pose de papiers peints et d'autres revêtements muraux. Vous pouvez être amené à réaliser des travaux de réparations ponctuelles, d'enduits avant l'application de peintures, de lasures, de produits d'imperméabilisation des façades. Selon les chantiers, ces travaux sont effectués à l'intérieur ou à l'extérieur de bâtiments neufs ou en rénovation. Le travail se fait en équipe et la mécanisation de l'application des produits a rendu ce métier moins difficile physiquement qu'auparavant, donc plus accessible à un public féminin.

Objectifs de la formation

- Effectuer tous les travaux de peinture et de recouvrement des murs et des plafonds, en intérieur comme en extérieur.
- Intervenir sur des chantiers variés de construction ou de rénovation : il peut s'agir d'un immeuble entier, d'un appartement, d'une maison individuelle, d'un local commercial ou de bureaux.
- Préparer des murs et des plafonds : boucher, enduire, poncer pour obtenir des surfaces parfaitement lisses.
- Choisir la peinture à utiliser selon le matériau à recouvrir.
- Déterminer le coloris en fonction des souhaits de son client (qu'il peut d'ailleurs conseiller) et le préparer
- Monter, démonter et utiliser des échafaudages fixes ou roulants.
- Assurer des travaux de revêtements muraux à l'intérieur de bâtiments neufs ou en rénovation.
- Débiter et poser le papier peint et de la toile de verre.
- Débiter et poser des revêtements de sols PVC en dalles, en lames vinyl, textiles en dalles, en lés, moquettes.
- Travailler en équipe.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 003021 – Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C :

- Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser.
- Réaliser des travaux de peinture film mince de classe D2 (A0) sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C.
- Mettre en œuvre des revêtements épais et semi-épais de classe D3 (A1) sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C.
- Réaliser des travaux extérieurs de peinture sur des supports bois, thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover, en qualité de finition B.

CCP 003024 – Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B :

- Réaliser des travaux de peinture sur des plafonds enduits en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover.
- Réaliser des travaux de peinture sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou rénover.
- Réaliser des travaux de peinture intérieure sur des menuiseries bois, neuves ou à rénover.
- Réaliser des travaux de peinture intérieure sur des supports thermoplastiques et métalliques neufs ou à rénover.

CCP 003025 – Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B :

- Réaliser des travaux de préparation et de pose de papier peint standard sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover.
- Réaliser des travaux de préparation, de pose et de mise en peinture de revêtements muraux structurés à peindre sur des cloisons enduites.

CCP 003026 – Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante :

- Réaliser des travaux de pose de revêtement de sol PVC en dalles sans obstacle de technicité courante.
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en lames sans obstacle de technicité courante.
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC U2 en lés sans obstacle de technicité courante.
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante.
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante.

Module complémentaire :

- Appliquer des peintures par pulvérisation à haute et basse tension
- Réaliser des travaux de peinture décoratives à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments



Cofinancé par
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion.
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).



Déroulé de la formation

Intitulés	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C	6	210
Module 2 : Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B	7	245
Période en entreprise	2	70
Module 3 : Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B	5	175
Période en entreprise	2	70
Module 4 : Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante	5	175
Module complémentaire : Appliquer des peintures par pulvérisation à haute et basse tension ; Réaliser des travaux de peinture décoratives à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments	6	210
Module de synthèse	1	35
Session d'examen	1	35

Certification/Diplôme

- Titre Professionnel de Niveau 3 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 18/08/2022) composé des 4 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).

Modalités de certification

- Voir la fiche métier sur : www.afpar.com

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur(se) d'emploi à partir de 18 ans
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation

Les prérequis

- Niveau 3ème.
- Bonne maîtrise des 4 opérations, règle de 3, surfaces, conversions, de la lecture et de la compréhension du français.

Les aptitudes requises

- Capacité à travailler en position inconfortable et en hauteur. Manipulation et transport de charges lourdes dans l'exercice du métier. Bonne coordination des mouvements. Bonne condition physique.
- Bonne discrimination visuelle (vision des couleurs).
- Pas ou peu d'antécédents allergiques, cardiaques ou pulmonaires et non sujet aux tremblements.

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.com
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Après de Pôle Emploi ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un(e) psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.



Cofinancé par
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion.
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).



Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Durée de la formation

Durée totale de la formation	1260 heures (36 semaines)
Durée en centre de formation	1120 heures (32 semaines)
Durée en entreprise	140 heures (4 semaines)

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi (ROME F1606) :
 - Ouvrier(ère) professionnel(le) Peintre en bâtiment
 - Ouvrier(ère) d'entretien peintre
 - Applicateur(trice) d'étanchéité
 - Monteur(se) en échafaudages
 - Peintre enduiseur

Suite de parcours

- Dans le cadre d'une évolution vers une polyvalence, développement de compétences supplémentaires, orientation vers des formations de niveau 3 : Plaquiste-plâtrier(ère), Agent(e) d'entretien du bâtiment
- Dans le cadre d'une évolution de carrière : Formation de niveau 4/5 : Chef(fe) de chantier aménagements Finitions, Conducteur(trice) de travaux aménagements finitions

Equivalences/liens/correspondances avec les certifications d'autres ministères

- CAP Peintre applicateur de revêtement
- BP Peinture applicateur de revêtement

Passerelles vers des certifications du Ministère du travail

- CCP 1365 « Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C » du Titre Professionnel Façadier Peintre
- CCP 1848 « Poser des revêtements de sol souples de technicité courante » du Titre Professionnel Solier(ère) Moquettiste

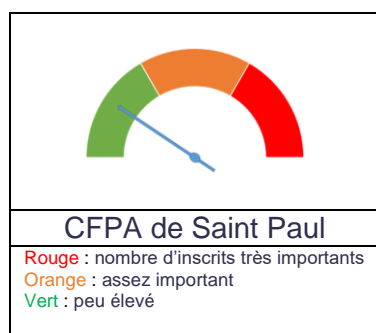
Financement

- Cette formation est financée avec l'aide du FSE (REACT-UE) et de Région Réunion dans le cadre de la réponse de l'Union Européenne à la pandémie COVID-19.
- La formation est totalement prise en charge pour les demandeurs d'emploi.

Dates prévisionnelles de la formation et lieu

Lieux	Dates de début	Dates de fin	Modalités
CFPA de Saint Paul	23/03/2023	27/10/2023	En présentiel
	16/11/2023	28/06/2024	En présentiel
	01/08/2024	07/03/2025	En présentiel

Nombre de demandeurs d'emploi en attente de recrutement pour cette formation



Indicateurs

Nombre de stagiaires formés	
2020	Effectif : 26
2021	Effectif : 26
2022	Effectif : 12

Taux de réussite à la session d'examen		
2020	Validation totale : 87,50%	Validation partielle : 12,50%
2021	Validation totale : 100%	
2022	Validation totale : 100%	

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation		
2020	13%	Taux de réponse : 62%
2021	26%	Taux de réponse : 61%
2022	33%	Taux de réponse : 82%

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois de Peintre en Bâtiment		
2022	11%	Taux de réponse : 82%

Taux de satisfaction des stagiaires	
2022	83%



Cofinancé par
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion.
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

